

Image not found or type unknown



Valeur legale d'un bon de visite

Par **laurenromy**, le **04/03/2010** à **10:12**

Bonjour,rn Ma maison est en vente depuis 2 mois, une agence m' contactée(mon bien n'est pas mandaté chez eux) pour me proposer de faire visiter ma maison, j'accepte. La visite a lieu. Le lendemain, sur mon lieu de travail je tombe nez à nez avec la femme qui a visité ma maison avec l'agence. Je lui propose donc de traiter entre particulier. Celle ci me dit qu'elle a signé un bon de visite avec l'agence. Que peut on faire ? Un grand merci à ceux qui me repondront.